

Génocide de 1972 : Le devoir de mémoire est un travail de libération

@rib News, 04/05/2012 POURQUOI COMMÉMORER ? Par Abbé Daniel Nahimana, prêtre de la Diaspora burundaise, Curé-Doyen de Barvaux-sur-Ourthe Commémoration du 40^e anniversaire du génocide commis contre les Hutu du Burundi Bruxelles, 28 avril 2012. Nous sommes venus parce qu'il est de notre devoir de faire mémoire. Notre patrie a été gravement meurtrie par ce qu'on appelle « pudiquement » les événements. Or ce n'étaient pas des événements ordinaires, c'était l'innommable, « ikiza », le crime des crimes, le génocide. Curieux, tout de même, si on a commis un génocide, il a fallu batailler pour faire admettre l'évidence. Voilà la question burundaise. Il est pour nous Burundais, que ce génocide soit reconnu. D'une part, on ne peut tourner la page sans porter préjudice aux nombreuses familles des victimes, qui n'ont jamais eu la liberté de faire le deuil, qui n'ont jamais pu panser leurs plaies encore béantes, qui se sentent frustrées et humiliées à jamais.

D'autre part, on ne peut maintenir des milliers de victimes dans l'opprobre si les criminels les ont enfermées, leur refusé une sépulture digne, les cataloguant comme ennemis de la patrie et interdisant toute action visant à réhabiliter leur mémoire. La reconnaissance de ce génocide passe par le devoir de mémoire. On le sait, le négationnisme puise sa force dans le silence des témoins qui, pour une raison ou une autre, choisissent de se taire et de fermer les yeux. Je citerai que deux. La première raison, celle qui révolte par sa violence, est l'interdiction de parler des victimes. La propagande officielle du régime criminel les avait réduites à l'état d'animaux nuisibles à la société, et donc à « tuer », à l'état de monstres sanguinaires à pourchasser, « ba mpemayuzuye », à l'état d'ennemi. Dans ce climat de terreur, personne n'osait se réclamer de la famille des suppliciés. Les enfants, quand ils parvenaient à comprendre le martyre qu'on avait fait subir à leurs pères, devaient étouffer leurs sanglots, « avaler » leurs larmes, cacher leur chagrin sous peine de se voir sévèrement sanctionnés. L'interdiction a eu sur les consciences un tel impact qu'encore aujourd'hui, elle est tacite mais toujours efficace. Deux articles ont même été diffusés l'an dernier pour fustiger ceux qui osaient commémorer. Le premier brandissait l'interdit que le régime criminel a toujours asséné à ses descendants des victimes. Il menaçait de s'en prendre à ceux qui iraient manifester dans la rue contre le génocide commis sur les Hutu. Le second injurait carrément les Hutu jugés à leur tour de génocidaires réactionnaires. Pour couronner le tout, l'opération était couverte par le site « tutsi.org ». C'est dire combien le négationnisme est enraciné dans les cercles proches des vieux criminels. La deuxième raison est que le Murundi a une conception de l'histoire plutôt biaisée. Vous évoquez des crimes atroces et on vous rétorque spontanément : « Agapfuye kabazwa ivu » - « le mort d'ici terre n'intéresse plus personne ». Ou alors, on vous prie de cesser d'indisposer les gens avec vos histoires macabres : « Nta kuzura akaboze » - Ne détourne pas ce qui est pourri ». Et les moralistes finissent par vous convaincre que la meilleure attitude, c'est une amnésie volontaire : « Intibagira ntibana » - « Il faut oublier afin de permettre le vivre ensemble ». Par convention, on préfère donc se taire pour ne pas paraître importun ou agressif. C'est le politiquement correct du Murundi, diplomate de par sa nature, réservé de par sa culture. Peu importe si on fait semblant que tout va bien et qu'on oublie exprès d'étouffer la douleur, n'est pas soigner la maladie et qu'un génocide, à ses lésions, blessures, et pour des générations. La première raison tient du système politique, la dictature, qui se nourrit de génocides et exerce d'énormes pressions sur ses subordonnés. Tout le monde devient complice, les victimes autant que les acteurs. Les seuls hommes libres, dans ce jeu, ce sont ceux qui tirent les ficelles, - comble de l'injustice - les bénéficiaires du système, les vrais génocidaires. La deuxième raison tient d'une culture où ce sont les apparences qui comptent, et où chacun donne l'impression que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. « Bite ? Ni amahoro » - Comment ça va ? C'est la paix », vous répondra-t-on invariablement, alors qu'on pavoise sur des communes où qu'on a la trouille au ventre. Si aucune voix ne s'élève pour crier stop, trop c'est trop, le cycle se renouvelle au fil des années, sans trêve. Voilà le climat qui a prévalu dans notre cher Burundi, devenu, ces quatre dernières décennies, la « caserne » des hommes sans cœur. Le devoir de mémoire est un travail de libération qu'il importe d'accomplir en faveur des uns et des autres. Il permet aux criminels de mesurer la gravité de leurs crimes et de s'amender. Il donne aux rescapés de guérir de leurs traumatismes. Il dessille les yeux aux complices qui se désolidarisent de toute entreprise criminelle. Je rêve d'un Burundi où les Hutu et les Tutsi se retrouveront ensemble pour commémorer. Pour ce faire, il n'y a pas de négociations à organiser, pas de décrets à respecter, pas de permission à attendre, même pas d'invitations à lancer. Chacun se laissera guider par son sens d'humanité comme cela se pratique sur nos collines quand le voisin est en deuil. Cette sensibilité citoyenne sera la première véritable victoire sur le génocide. Car c'est par la compassion qu'on se relève du crime des crimes et non par des accords préliminaires. C'est en puisant au plus profond de nous-mêmes cette capacité de nous émouvoir que nous grandissons en humanité et tournons le dos aux violences. C'est en renversant le mur que les idéologies criminelles avaient érigé entre nous et « les autres » que nous découvrons qu'en face, nous n'avons pas affaire à des sauvages mais à nos propres semblables. Le jour où vous découvrirez que l'autre peut souffrir comme vous, et que vous aussi vous pourriez vous retrouver dans sa situation déplorable, alors vous aurez gagné un frère, vous aurez brisé les chaînes du génocide. Commémorer, ce n'est pas cultiver la vengeance. Commémorer, ce n'est pas répandre des discours incendiaires. Commémorer, ce n'est ni séparer ni diviser les gens. Commémorer n'a rien de criminel. C'est tout simplement un devoir pour tout homme qui a encore du cœur. Et cela fait peur aux auteurs du génocide. Car c'est le début de la révolution. C'est la clé du « plus jamais ça » . C'est la porte de la réconciliation.